



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 22 juillet 2026

Objet : Question parlementaire n° 4452 du 14 juillet 2026 de Monsieur le Député Marc Hansen concernant « Impact de la future vignette routière belge sur les résidents luxembourgeois ».

Madame la Ministre,

En date du 14 juillet 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Hansen.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Premier ministre

(s.) Luc FRIEDEN